

guerre d'Amérique, a été presque totalement délaissée dans notre ressort, commence à y occuper de nouveaux quelques ouvriers.

Le salaire, quoique un peu amélioré, n'est pas encore tout à fait rémunérateur.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

Un obit solennel sera célébré lundi prochain 9 juillet, en l'église Ste-Elisabeth, pour le repos de l'âme de M. Maes, ancien doyen de la paroisse St-Martin.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Louis Bettremieux; il a succombé aujourd'hui aux suites des blessures qu'il a reçues pendant l'incendie de la filature de M. J.-B. Desrousseaux.

Les funérailles auront lieu samedi 6, à neuf heures, en l'église St-Martin.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'affaire du banquier Pollet a été appelée hier devant le tribunal correctionnel de Lille. De nombreux témoins ont été entendus. La défense a été présentée par M. Théry père. Le prononcé du jugement a été remis à lundi.

Malgré les recommandations sévères adressées à l'administrateur du service municipal des omnibus, ce service ne se fait pas régulièrement; ce matin à neuf heures moins dix minutes, aucun départ pour Tourcoing n'avait eu lieu. Autrefois, le service était plus régulier, il y avait toujours un départ à huit heures du matin l'hiver, à sept heures et demi l'été. Pourquoi l'administration des omnibus, qui se plaint de n'avoir pas assez de voyageurs, ne s'efforce-t-elle pas de les contenter en améliorant son service?

La fête annuelle offerte aux membres du cercle du Dauphin, aura lieu dimanche 7 juillet. Un Concert vocal et instrumental sera donné à cinq heures précises. Ce concert sera suivi d'un Bal. Un Banquet aura lieu le lendemain à six heures.

Aux termes de l'article 14 du règlement, les sociétaires ne pourront, pendant ces deux jours, introduire aucune personne de la ville, étrangère à la Société, à moins que les Membres de leur famille, habitant sous le même toit.

L'Administration du chemin de fer du Nord accorde une réduction de moitié prix, tant à aller qu'à retour, pour le transport des archers qui se rendront en corps, par groupes de 10 personnes au moins, au tir organisé par la société de St-Sébastien, à St-Pierre-lez-Calais, pour le 7 juillet prochain.

Au marché aux grains du 3 juillet 1867, il y a eu une hausse moyenne de 0 f. 21 c. à l'hectolitre.

Dans la nuit du 28 au 29 juin, une balle de laine d'une valeur de 700 fr. a été volée dans la cour de la teinturerie de M. Leclercq, au hameau de l'Empenpont à Hem. Le coupable est inconnu.

Le nommé Pierre Hughe, d'origine belge, vient d'être arrêté, par le garde-champêtre de Croix, sur la route de Croix à Hem, au moment où il faisait une quête en faveur des cultivateurs dont les récoltes ont été récemment atteintes par la grêle. La mission charitable dont cet homme se disait chargé n'étant pas parfaitement démontrée, le garde l'a conduit à Roubaix, où l'on a déposé les 28 francs dont il était porteur.

Ville de Roubaix.

Publications de Mariages du 30 juin 1867

Henri Bodendick, fabricant de pipes et Clarisse Ochin, servante. Pierre Vanderputten et Françoise Gobert, ménagère. Arthur Vandemeulebrouck, tailleur et Elise Leplat, journalière. Jules Dhallain, tisserand et Hortense Delescluse, bobineuse. Antoine Moyart, journalier et Marie Courrouble, journalière. Louis Gallois, sans profession et Juliette Delgrange, sans profession. Pierre Rouzé, fabricant et Léonie Levas, sans profession. Henri Foye, fleur et Appoline Petit, ménagère. Auguste Delmasure, fabricant et Amélie Frasez, sans profession. Victor Wicart, employé de commerce et Juliette Lotard. Adolphe Vandembosch, employé et Adeline Niemegeerts. Pierre Clément, tisserand et Thérèse Vandewalle, bobineuse.

Pour toute la chronique locale J. REBOUX.

FAITS DIVERS

La semaine dernière s'est écoulée sans un duel de journalistes. La chose est assez curieuse à noter, par ce temps où les journaux semblent se rediger plutôt à coups d'épée et de pistolet qu'à coups de plume. On parle bien d'une rencontre possible entre Alfred de Caston et F. Magnard, du Figaro, à propos d'un article sur le journal le *Drolatique* que rédige le premier. Mais la chose en est encore aux premiers préliminaires et il est probable qu'elle s'arrangera. C'est une singulière

position que celle des journalistes parisiens et qui rappelle assez exactement celle des premiers temps de la Restauration. Seulement, il y avait alors, dans les journaux, des fonctions spéciales et des employés exclusivement chargés de l'article coups d'épée. On choisait, pour cela, d'anciens prévôts de régiment à qui appartenait, sans partage, la responsabilité des articles compromettants.

En 1818, cet emploi était tenu, au journal *l'Etoile*, par un nommé Courtois, pauvre diable qui savait à peine lire et qui, poussé par le besoin, avait accepté les fonctions de gérant responsable du journal qui poussait le plus loin les hardesses de la polémique. Il n'y resta pas longtemps, mais son passage fit époque. Le lendemain même de son entrée en fonctions, un homme fortement moustache et boutonné jusqu'au menton dans une redingote qui cherchait à prendre des allures de capote militaire, se présente dans les bureaux de *l'Etoile*. — Quel est le polisson qui a écrit l'article d'hier sur les partisans de l'Empereur? — C'est moi, répliqua tranquillement Courtois. — Vous êtes un drôle, et je vous couperai les oreilles. — Quand il vous fera plaisir. — Cela me fera plaisir tout de suite.

En tout de suite on partit pour le bois de Vincennes où Courtois, dans la première botte, recevait un énorme coup d'épée dans le bras.

Il était à peine rétabli, six semaines après, qu'un nouvel article parut, suivi presque immédiatement d'une nouvelle provocation. Cette fois, ce fut dans la poitrine que Courtois reçut l'épée de son adversaire, et le coup fut si rude qu'il en faillit passer de vie à trépas. Il lui fallut deux mois pour se remettre; mais sa convalescence ne lui profita guère, car à peine retourné dans les bureaux du journal, il recevait un troisième coup d'épée. — Nous n'avons pas de chance, lui dit en le ramassant le rédacteur en chef, autour des articles qui valaient tant de meurtrissures au pauvre diable. — Non, vraiment, je n'en est guère, soupira tristement le martyr volontaire. — Il y a un peu de votre faute; on n'est pas plus maladroite. — Je fais mon possible. — Il était si facile de parer ce coup droit par un dégageant. — Un dégageant? qu'est ce que c'est? — Vous ne savez donc pas tirer? — Pas du tout. C'est la troisième fois que je prends une épée en main. — Vous vous ferez tuer! — Je le sais bien, mais je n'ai pu trouver d'autre place, et il faut bien vivre.

Le malheureux se faisait tuer pour vivre! Le rédacteur, touché du mot, confia à Courtois des fonctions moins glorieuses mais plus en rapport avec ses aptitudes. On le nomma concierge du journal. Mais le malheureux avait pris goût à l'étrange métier de brasseur qui avait eu pour lui des débuts si ingrats. Six mois plus tard il se faisait tuer par un ancien grenadier de la garde qui l'avait appelé brigand de la Loire devant le comptoir d'un marchand de vin. Ce que c'est que la vocation!

— Le sultan Abd-ul-Aziz aime, dit-on à savoir ce que l'on dit de ses actes, de sa personne et de ses ministres; souvent il se rend à Galata, au Fanay, à Cassim-Pacha ou à Péra, c'est à dire dans les quartiers les plus fréquentés de sa capitale, déguisé en soldat ou en marchand. Grâce à ses déguisements, le Sultan, sûr de ne pas être reconnu, se rend aux bains publics, dans les bazars, et plus particulièrement dans les cafés, pour écouter les discours. Si les langues ne se délient pas, Sa Hautesse sait amener adroitement la conversation sur le sujet qu'il désire traiter. De cette façon, il se rend par lui-même les services d'une police.

Un certain jour, le Sultan déguisé en soldat albanais eût, suivant ce que l'on raconte, une discussion tellement animée avec un derviche fanatique d'Abd-ul-Aziz, que son interlocuteur pour mieux lui faire comprendre ses arguments, le frappa bel et bien de plusieurs coups de bâton.

Le Sultan se retira aussitôt, oubliant son argumentation, et heureux d'être à ce point aimé de ses sujets, car les spectateurs s'étaient rangés du côté du derviche.

Le lendemain matin, le derviche eut lieu d'être bien étonné; mais, en bon musulman, il reporta tout sur le destin. Voici ce qui lui arriva:

Le Sultan avait fait prendre des renseignements sur son irascible défenseur, et ayant appris que c'était un homme de bien, il l'avait fait mener près de lui.

Le derviche le reconnut aussitôt pour le faux soldat albanais.

— Ne crains-tu pas ma colère? dit le Sultan.

— Non, répondit le derviche. Seigneur, je suis un homme comme toi! Dieu est grand... Ce qui est écrit sera... ajouta-t-il en relevant fièrement la tête.

— Bien, dit le Sultan, je te nomme gouverneur de l'Eyalet de Bozok. Va! reste homme de bien et apprends aux hommes à dire et à soutenir la vérité.

— Que le salut soit sur toi! répondit l'heureux gouverneur, qui aussitôt se retira en conservant la plus grande impassibilité.

— La *Liberté* raconte une fantaisie du vice roi d'Egypte:

Le vice-roi d'Egypte, accompagné par M. Raimbeaux, visitait hier l'Exposition. Se trouvant fatigué, il se dirigea vers son pavillon, et s'y étendit mollement sur les divans qu'on y admire.

Ils sont doux et invitent au sommeil. Le vice-roi vit qu'il allait céder à leur aimable invitation, mais en même temps, il comprit qu'à l'Exposition un prince doit protéger les arts, même en dormant:

— Pendant que je me repose, dit-il, à M. Raimbeaux, veuillez m'acheter quelques curiosités.

— Mais lesquelles? demande M. Raimbeaux.

— Oh! celles que vous voudrez.

— Mais, alors, quel prix veut y mettre Son Altesse royale?

— Celui que vous voudrez... Voyons... 200,000 francs.

Et pendant que le vice-roi faisait sa sieste, M. Raimbeaux lui achetait pour 200,000 fr. d'objets d'art.

— Un correspondant de province écrit qu'à Toulouse, le soir de l'attentat contre le Czar, la ville s'est illuminée comme par enchantement. Au théâtre, on donnait *Robert le Diable*. Lorsque Alice est arrivée dans le courant du troisième acte, appelant Raimbault! Raimbault! d'une voix plaintive, la salle entière a compris l'allusion et a éclaté en applaudissements frénétiques.

— Dimanche matin, à Paris, un déplorable accident est arrivé dans le quartier des Buttes-Chaumont. Une forte détonation s'est fait entendre dans la rue Joinville, c'était la chaudière à vapeur d'un lavoir public situé au n° 42, qui venait de faire explosion.

Au premier signal d'alarme, les secours sont arrivés de toutes parts. Les pompiers du boulevard de la Villette n'ont pas tardé à arriver et ont arrêté un commencement d'incendie.

Dans les décombres, on a trouvé le cadavre d'une femme; deux autres femmes ont été transportées à leur domicile dans un état alarmant. Le nombre des blessés est de dix.

La cause du malheur est inexplicable encore, seulement on dit que la chaudière a manqué d'eau. Le chauffeur a été trouvé près de la machine, sans avoir reçu une égratignure.

Toute la journée, la rue de Joinville a été envahie par une foule avide de connaître tous les détails de l'accident.

On évalue la perte à une centaine de mille francs. L'usine était assurée par trois Compagnies.

Le déblaiement continue, et l'on craint d'avoir à déplorer d'autres victimes.

— Il y a quelques jours, une dame, d'un extérieur convenable, se présente dans une pharmacie et demanda du chloroforme en exhibant une ordonnance médicale. Le pharmacien jeta un coup d'œil sur cette ordonnance médicale et reconnut qu'elle n'émanait pas de l'homme de l'art; il interpella la cheteuse, qui se troubla d'une manière visible.

Pensant alors qu'elle voulait faire de cette substance un mauvais usage, il appela un sergent de ville qui l'arrêta et la conduisit au poste voisin. Là elle fut en proie à une violente crise nerveuse, et l'on dut se hâter de faire venir près d'elle un médecin.

Le docteur s'aperçut que cette femme était gravement malade et qu'elle avait dû s'empoisonner en absorbant du chloroforme ou du laudanum à très forte dose. D'après son avis, on la transporta immédiatement à l'hôpital Saint-Antoine, où le commissaire de police du quartier se rendit et ouvrit une enquête pour découvrir les motifs de cet empoisonnement volontaire.

Des renseignements recueillis, il résulte que cette femme, nommée B..., âgée de vingt-huit ans, domiciliée chaussée Clignancourt, est affectée de la monomanie du suicide. Elle se dit maîtresse de piano. Plusieurs fois elle s'est présentée chez des pharmaciens, dont quelques-uns lui ont délivré du chloroforme, et à diverses reprises on l'a trouvée en état de syncope sur différents points de la voie publique. On a peu d'espoir de la sauver.

— Les journaux anglais reviennent avec une insistance singulière sur l'anxiété extrême que la police et la Cour ont dû éprouver jusqu'au moment où l'Empereur de Russie a quitté Paris et la France.

Le *Times*, pour n'en citer qu'un exemple, dit:

« Ils pourront se faire une idée de cette anxiété, ceux qui se rappellent la visite à Londres de l'Empereur et de l'Impératrice (des Français) en 1854 (avant l'annexion). Et ce que ressentent les fonctionnaires de toutes classes, depuis le ministre jusqu'à l'humble policeman, le jour où un ministre s'écria: « Dieu merci! ils sont partis! »

A propos de l'attentat, une jolie observation bien fine et bien juste est faite par un journal de Berlin:

« Les Français, dit-il, sont une singulière nation; entrez où vous voudrez, dressiez l'oreille pendant vingt-quatre heures, vous n'entendrez pas dire un seul mot concernant un événement qu'il y a quelques jours ils appelaient un événement européen. »

— Les Parisiens vont enfin pouvoir étudier, connaître et admirer l'Espagne dans ce qu'elle a de poétique, d'original et de curieux. Des trains de plaisir à 40 jours de voyage conduiront les amateurs pour 250 francs en deux classes à Cadix, Burgos, Valladolid, l'Escurial, Madrid, Séville, Cordoue, Carthagène, Murcie, Malaga, etc., etc. A son tour, l'Espagne elle-même, peu friande des déplacements et des voyages, commence à venir visiter Paris, l'Exposition et la France.

— Une rencontre a eu lieu près de la Nouvelle-Orléans, entre un Prussien et un Français nommé Dubois, au sujet de la question de Luxembourg. Le combat a eu lieu au sabre. Les deux adversaires ont été blessés.

CRÉDIT AGRICOLE SOCIÉTÉ ANONYME

Autorisée par décret du 16 FÉVRIER 1864

DIRECTION A LILLE | SUCCURSALE A ROUBAIX
29, Rue des Fossés, 29 | 35, Rue Pellart, 35

CAPITAL : 40,000,000

DÉPÔTS DE FONDS PRODUCTIFS D'INTÉRÊTS, paiement au moyen de chèques. Le Crédit agricole se charge gratuitement de tous services de caisses pour compte de ses déposants, encaissement de coupons, factures, etc.

BONS A INTÉRÊT AU PORTEUR DE 100, 500, 1,000 fr., payables à Lille, Paris, Marseille, Nice, Angoulême, Poitiers, Limoges, Avignon.

Intérêts acquis au porteur, jour par jour, à raison de 1 centime par jour soit, 3,60 par an.

Calculs faits d'avance au dos des bons.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE, A ORDRE, OU AU PORTEUR, de 45 jours à 5 ans.

Intérêts de 3 à 5 pour 100 suivant l'époque d'exigibilité.

OBLIGATIONS FONCIÈRES ET COMMUNALES émises par le Crédit foncier de France

ESCOMPTE D'EFFETS DE COMMERCE, à une ou plusieurs signatures sur toute place de France et de l'Étranger.

AVANCES SUR WARRANTS, nantissements de marchandises et dépôts de titres.

OUVERTURES DE CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES.

ACHAT ET VENTE d'actions, d'obligations et de fonds publics, moyennant 1/16 de commission, indépendamment des frais déboursés.

ENCAISSEMENT DE COUPONS.

LA DIRECTION DÉLIVRE GRATUITEMENT dans ses bureaux une notice sur le service des chèques et toutes les opérations de la société.

LES BUREAUX ET CAISSES SONT OUVERTS de neuf heures du matin à midi, et de deux à quatre heures du soir. 6697

M. Umverzagt a reçu au côté droit de la poitrine un coup de pointe assez grave qui ne l'oblige pas cependant à garder la chambre. M. Dabois a été atteint dans la région du cœur et il s'en est fallu d'un cheveu que sa blessure ne fût mortelle. On a tout lieu de croire cependant qu'il est hors de danger, quoiqu'il doive vraisemblablement être retenu au lit pendant quelque temps.

— Un accident vient d'affliger la population de Blainville-Crevon, canton de Buchy (Seine-Inférieure). Un incendie a éclaté dans cette commune, au hameau du Capendu, dans une maison appartenant à M. de Buelle, et occupée par le nommé Fourcin, journalier. Tout a été la proie des flammes. Cet incendie a été allumé par une petite fille du sieur Fourcin, âgée de cinq ans et demi. Cette enfant ayant trouvé une allumette chimique oubliée sur une chaise, avait pris de la paille dans le lit et y avait mis le feu.

Les flammes avaient promptement gagné les quelques meubles qui se trouvaient dans cette maison où étaient restés seuls, en l'absence de leur mère, cinq enfants en bas âge; trois âgés, l'un de trois ans et demi, le second de dix-huit mois, et le troisième de trois mois, qui étaient couchés, ont été brûlés. La petite Marie, auteur de cette catastrophe, a pu se sauver avec son frère aîné, âgé de six ans et demi. On a, après l'incendie, retiré les restes entièrement carbonisés des trois malheureuses victimes. La maison était complètement embrasée quand les secours sont arrivés.

La famille Fourcin est dans la misère la plus profonde. Les enfants couchaient dans la paille, dont, sans doute, la maison était remplie, ce qui a fatalement activé l'action du feu.

— Dans la matinée de samedi un paysan aisé de Gossan (Silésie autrichienne) a tué à coups de hache sa femme et ses sept enfants qu'il avait enfermés dans une chambre. De ces malheureux enfants l'aîné avait quatorze ans. Ce forcené mit ensuite le feu à sa maison et se pendit dans la salle à manger. On n'eut connaissance du crime que lorsqu'on entra dans la maison pour éteindre l'incendie. A ce moment la femme donnait encore signe de vie, mais le corps de l'assassin était déjà complètement carbonisé.

— La *Gazette du Peuple*, de Berlin, raconte une mésaventure plaisante dont quelques habitants de Cologne sont devenus victimes. Par prudence plusieurs Coloniais et Coloniaises qui voulaient se rendre à Paris par un des trains spéciaux organisés pendant la durée de l'Exposition avaient envoyé occuper leur places par les domestiques, afin de pouvoir prendre congé à leur aise de leurs amis, et aussi sans doute le coup de l'étrier.

Mais, trop rassurés par leurs mesures de précaution, il ne se sont pas aperçus que, tout d'un coup les portières de leurs coupés se sont fermées, et que, sur le signal du départ, le convoi s'est mis en mouvement, emmenant les domestiques à la place de leurs maîtres.

— Depuis quelque temps, des escroqueries sont commises au préjudice des négociants en tissus de Paris par un jeune homme d'extérieur très-convenable, qui procède dit le *Droit*, de la manière suivante:

Il se présente au nom de la maison X..., honorablement connue et souvent visitée par les placiers du négociant; il se fait montrer des marchandises, qu'il examine avec le soin et l'attention d'un parfait connaisseur. Enfin il fait son choix, achète quelques pièces avec facture ferme et fait ensuite un autre choix conditionnel de marchandises, qu'il demande à examiner avec son patron.

En présence des détails circonstanciés

donnés sur la maison X... par ce jeune homme, on n'hésite pas à lui remettre les deux lots de marchandises, et ce n'est que lorsqu'on va s'informer au sujet du choix conditionnel qu'on s'aperçoit du stratagème.

MM. A. Bellanger et C^o, négociants en dentelles, rue d'Aboukir, et d'autres maisons du quartier, ont été dupes de ce tour d'escroquerie, dont il est bon d'avertir le commerce.

PHOTOGRAPHIE

A BLIN

25, RUE DU MIDI, 25.

Le prix des photographies noires, jus. qu'au 1^{er} août sera de 10 fr. la douzaine. Et celui des photographies fonds blancs dégradés sera de 12 francs, jusqu'à la même date.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS DE LILLE

Tous les soirs à sept heures.

LES PILULES DU DIABLE

Grande Féerie en quatre actes et vingt tableaux.

Costumes et décors nouveaux, trucs, métamorphoses.

Grand divertissement. Vingt-cinq danses.

Prix des places ordinaire.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la Séance du 30 juin 1867.

Sommes versées par 66 déposants dont 16 nouveaux. 42,395

54 demandes en remboursement. 11,355 60

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Lepoutre-Parent et Duhamel-Lefebvre, directeurs.

COURS DE LA BOURSE

Du 5 juillet 1867.

Cours de ce jour. 68 70 — 3/4

40/100. 99 00 — 4 1/2

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrebault, Lille.

Guérison du mal de dents

Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et de charge de racommoder toute espèce de sièges artificielles. 6634

Etude de M^e DELAHAYE, notaire à Tourcoing.

RUE DE LILLE, N° 88.

UNE BELLE ET GRANDE

MAISON

à double étage solidement bâtie et parfaitement distribuée avec 29 ares 81 centiares de fonds, cour, jardin planté et verger.

Actuellement vacante et ci-devant occupée par M. Louis Wattinne.

A VENDRE PUBLIQUEMENT

Pour en jouir de suite.

Le jeudi, 25 juillet 1867, 3 heures de relevée, en l'étude et par le ministère dudit M^e DELAHAYE.

L'acquéreur pourra conserver la plus grande partie du prix à l'intérêt légal.

On pourra visiter la MAISON, les lundis et jeudis de chaque semaine.

Pour plus de détails voir les affiches.

7, 14, 21 j. 7034